

Personnes présentes :

Enseignants : L. Curtelin (MS/GS)

Parents d'élèves : Mmes Droguet ; Faraüs ; Moulle et Lorret

Municipalités :

- Pour Curienne : M. Bochet et Mme Schoumacker

- Pour La Thuile : M. Carin

Personnes Excusées : L. Weisse Guinet (enseignante PS/MS) ; IEN, M. Bellay

Absents : Mairie de Puygros

1- Compte rendu des élections de représentants de parents d'élèves.

Sur 73 électeurs, on compte 46 votants dont 2 bulletins nuls. La liste des 4 parents élus :

- Mme Droguet Corine (GS, Candice Porraz)
- Mme Moulle Aline (MS, Gihann Destas)
- Mme Lorret Stéphanie (MS, Esmée, et Gs, Arthur)
- Mme Faraüs Amélie(Théo, MS)

Proposition d'établir une liste des coordonnées mail des parents qui le souhaitent.

2. Répartition des élèves par commune

	PS	MS	GS	
Curienne	9	10	7	26
La Thuile	5	5	5	15
Puygros	4			4
	18	15	12	45

3 - Règlement intérieur

Mis à jour et approuvé lors du 3^{ème} conseil d'école de juin 2014, il est en ligne sur le site internet de la mairie de Curienne, onglet « écoles ».

4 - Direction école

Le lundi, nous bénéficions toujours de l'aide de Jean Luc (EVS). Nous ne savons pas si son contrat sera renouvelé après la Toussaint. La décharge de direction est passée de 4 à 10 jours par an pour les écoles de moins de 3 classes, c'est-à-dire un jour par mois. Ces jours de décharge, la classe est assurée par le même enseignant remplaçant toute l'année : Georges.

5 – Sécurité Vigipirate

Cette année, plusieurs directives nationales et académiques concernant la sécurité dans les écoles, ont été publiées. Elles préconisent un ensemble de mesures à suivre pour assurer la sécurité, notamment :

- L'actualisation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté)
- Accueil à l'entrée des écoles par un adulte avec vérification de l'identité des personnes extérieures à l'établissement et contrôle visuel éventuel des sacs. **Cf annexe : nouvelle organisation des entrées et sorties de classe.** L'installation d'une sonnette à l'entrée de l'école maternelle est indispensable le plus rapidement possible.
- Organisation de trois exercices de sécurité.

-> Evacuation Incendie : RAS (facilement et rapidement réalisé avec les élèves qui étaient prévenus de l'exercice, échange constructif avec eux)

-> Mise en sûreté : Les adultes de l'école ont besoin d'un moyen de signal (différent de l'alarme incendie) à l'extérieur de l'école audible jusqu'au terrain de foot pour se prévenir de tout danger nécessitant une mise en sûreté des élèves à l'intérieur de l'école. L'idée d'un sifflet accroché à hauteur d'adulte, à l'abri, au-dessus de la porte d'entrée, a été proposée comme moyen de communication rapide, audible et peu onéreux entre les membres de l'équipe éducative de l'école. Monsieur le maire préfère un bouton extérieur qui déclenchera une alarme audible y compris par l'école élémentaire et la mairie.

Rappel : La mairie doit transmettre à l'école les documents de son PCS (Plan communal de Sauvegarde) afin de les intégrer au PPMS.

6 - Echanges de service/décloisonnement.

GS : Les mardis et jeudis en début d'après-midi, Laetitia Curtelin se rend à l'école élémentaire pour travailler le domaine intitulé « Questionner le monde » et le rallye maths avec les CP, aidant ainsi la collègue de l'élémentaire dans la gestion de son triple niveau. Pendant ce temps, les MS sont au repos avec Pascale, et les GS en classe avec Laure Weiss-Guinet, avec qui ils travaillent l'écriture et la phonologie.

MS : L'après-midi après le temps calme/sieste, les MS des deux classes travaillent ensemble en ½ groupes avec Laure une semaine sur deux. Ils s'inscrivent aux différents ateliers proposés (jeux de construction ac fiche modèle, numération, algorithmes, graphisme, repérage dans l'espace, topologie, etc).

Remarque suite à une question : Lorsque les enfants de GS sont regroupés dans la même classe pour leur dernière année de maternelle, aucune différence de niveau liée au fait qu'ils aient effectué leur année de MS dans l'une ou l'autre des classes n'est perceptible.

7 - Projets de l'année, sorties.

Le travail est organisé autour de thèmes qui lient les différents niveaux de classe et donnent du sens aux activités mais également par des activités décrochées selon les progressions.

Astronomie (Terre, Lune soleil), le personnage de la sorcière dans la littérature, 1-2-3 Noël (albums à compter), Christian Volt (expo), Alhab'art, Asie, Sécurité domestique, les escargots, de la graine à la plante.

Les élèves de MS et GS sont allés à la galerie eurêka pour l'exposition Astralala dans la cadre d'un projet mené en classe sur l'astronomie ; et ont participé à des jeux d'orientation avec une maman de l'élémentaire et ses élèves futurs enseignants d'EPS, préparant ainsi la course d'orientation organisée par le Sou des Ecoles de Curienne le samedi suivant.

Les GS n'ont pas pu participer cette année au Courseton de La Thuile car les effectifs ne permettaient pas d'envisager une sortie de 11GS, laissant 14MS et 18PS à l'école pris en charge dans la classe des petits.

Pour chaque classe, 3 sorties à la bibliothèque de Barby sont prévues et Micay l'intervenante en musique travaillera avec la maternelle de Curienne en dernière période. Les deux classes se rendront à la ferme de Reinach en fin d'année (escargots).

8 - APC

Pas de changement pour l'organisation de l'aide pédagogique complémentaire en cette première période. Elle peut prendre 3 formes : l'aide aux élèves en difficulté, l'aide au travail personnel, un lien avec le projet d'école et/ou le projet éducatif territorial (PEDT). Les familles des enfants concernés reçoivent une proposition. Un enfant n'est accueilli en APC que si ses parents ont accordé une autorisation écrite à l'enseignant. Tous les élèves peuvent être concernés. Lundis, mardis, jeudis 13h20-13h50.

La pause méridienne d'1h30 n'est pas tout à fait respectée, un courrier vient d'être rédigé à l'attention du nouvel inspecteur pour lui expliquer les différentes contraintes qui ont conduit à un tel choix d'organisation ; sa réponse n'est pas encore connue. Les parents s'inquiètent d'un éventuel changement d'organisation moins respectueux du rythme de leur enfant ou générant des problèmes d'organisation pour eux.

9 - Point matériel.

Mairie : Le bardage extérieur de l'école a été rénové cet été et une nouvelle chaise de bureau achetée.

Avec la rallonge du budget pédagogique de la mairie, des albums en lien avec les projets de l'année sont en cours d'acquisition.

Avec l'école élémentaire, nous souhaitons constituer une mallette électricité pour pouvoir manipuler avec les élèves, comme indiqué dans les programmes.

Les enseignantes remercient l'APE qui a donné son accord pour financer du matériel d'activité physique. Il devrait bientôt être livré.

10 – Questions

Les parents attendent une réponse concernant le problème d'intimité des toilettes soulevé par Monsieur l'Inspecteur en évaluation d'école l'année dernière.

Les fêtes des pères et mères seront sans doute regroupées en une même « fête de la famille » comme ce fut le cas l'année dernière dans la classe des grands. Effectivement certaines situations familiales particulières rendent parfois complexe ces événements. L'appellation « fête de la famille » (au sens large du terme) permet à chaque enfant de participer à l'activité avec plaisir en choisissant le ou les adultes référent(s), les frères/sœurs (etc) à qui ils souhaitent offrir leur petit cadeau.